

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL574

présenté par
M. Caure, rapporteur

ARTICLE 23

À l'alinéa 76, substituer au mot :

« personnels »

le mot :

« agents ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.